

Suivre un étudiant M1 - stage en responsabilité sous contrat avec l'Etat

FICHE REPÈRES

Maître de stage

Aider le stagiaire à percevoir, analyser puis expérimenter la mise en œuvre

- De l'accueil des élèves,
- De la sécurisation de leur enseignement,
- De la planification de l'enseignement
- De la présentation d'une situation d'apprentissage
- De la conduite des activités
- Du lien entre le terrain et les épreuves pratiques du nouveau concours

Adapter les modalités de travail avec le stagiaire en fonction des besoins de ce dernier

Lors du premier stage SOPA de 6 semaines, l'étudiant a pratiqué :

- **L'observation** (à partir d'un cadre défini par l'ISFEC AFAREC IdF, le maître d'accueil détermine en fonction du contexte les axes d'observation, puis oriente le regard du stagiaire sur des objets circonscrits) et ce, dans ses classes ou celles de collègues en fonction des objectifs et en concertation avec le coordinateur. En fonction du contexte, il sera également judicieux d'aborder la préparation des conseils de classe et d'assister a minima à l'un d'eux.
- **La co-élaboration** : permettre progressivement au stagiaire de percevoir la nécessité d'anticiper une action située (temps, diversité des élèves, progression/programmation, modalité d'évaluation...) et référée à des attentes institutionnelles. Repérer les incontournables d'une préparation écrite (objectifs de la séance, matériel, modalités de travail, découpage temporel et rythme des activités, réflexion et écriture des consignes et conditions leur passation, activité de l'enseignant...).
- L'ensemble de ces éléments fera l'objet d'un travail d'analyse et d'explorations didactiques et pédagogiques à l'ISFEC AFAREC IdF.
- **L'animation partagée** : en fonction des compétences repérées, confier progressivement au stagiaire tout ou partie d'une ou plusieurs séances ou séquences :
 - Accueil des élèves (accueil humain et administratif) ;
 - Recontextualisation de la séance (rappel de ce qui a été abordé, appris...) ;
 - Lien de ce qui a été vu avec la séance à venir ;
 - Présentation des objectifs de la séance ;
 - Mise au travail des élèves : passation de la consigne et vérification de la compréhension de cette dernière, trace laissée ;
 - Accompagnement du travail d'un groupe ou de l'ensemble des élèves
 - Temps de régulation d'un groupe ou de la classe ;
 - Temps de mise en commun ;
 - Gestion du changement d'activité ;
 - Temps d'évaluation (en fonction des modalités initialement prévues) ;
 - Synthèse de la séance

Lors du stage en responsabilité, l'étudiant prend les classes du maître de stage en responsabilité complète (18h) dès la première ou, au plus tard, la deuxième semaine du stage .

- Se situer dans l'établissement, avec les familles, avec les partenaires ;
- Repérer les caractéristiques de son niveau de classe, en lien avec les textes officiels ;
- Organiser le cadre de vie de la classe (espace, temps, matériel, règles de fonctionnement...) ;
- Offrir des ressources pour mettre les élèves au travail.
- Piloter plus précisément le groupe en fonction de l'âge des élèves ;
- Concevoir des activités cohérentes avec les textes officiels et les démarches didactiques actuelles,
- Partager des supports de conception, des ressources ;
- Repérer les conditions d'une progression dans les apprentissages du groupe classe.
- Approfondir les outils de conception de classe et se projeter à plus long terme ;
- Adapter son action aux élèves très divers qui lui sont confiés ;
- Assurer le suivi, l'évaluation et la remédiation des élèves ;
- Coopérer et communiquer avec les différents partenaires et l'équipe d'enseignants ;
- Faire évoluer les modalités d'enseignement et de socialisation des élèves ;
- Analyser ses pratiques pédagogiques, les expliciter, en approfondir le sens.

TOUT AU LONG DU STAGE

- **Temps d'analyse en commun :**
 - Ressaisie des éléments collectés (observations réalisées menant au travail métacognitif de l'enseignant)
 - Reprise des objectifs, écart entre prévu et réalisé, travail sur les écrits des élèves, les évaluations, les appréciations, ...
 - Mettre en lumière les compétences professionnelles en cours de développement
 - Projection et co-établissement des nouveaux objectifs de travail

Permettre au stagiaire de situer le développement de ses compétences professionnelles au regard des 6 axes du référentiel métier à l'issue du stage

Bilan final du maître de stage, à partir d'un document fourni par l'Isfec, permettant de mettre en évidence les compétences professionnelles développées et leur niveau d'acquisition sous la forme d'un court rapport à l'issue du stage, la deuxième année. Ce bilan est interne à l'Isfec.

QUELLE GRATIFICATION ?

- **La carrière** : être maître de stage présente un avantage indéniable pour l'évolution de votre carrière puisqu'il certifie de votre engagement dans l'accompagnement des jeunes professeurs. Une attestation de tutorat vous sera délivrée en fin d'année scolaire. A charge pour vous de la déposer sur I-Prof.
- **La rémunération** est de 800 € bruts pour l'année de professionnalisation et par stagiaire (base 2019-2020).

